



# Inauguration du pont de la RD48-1

SUR LA RIVIÈRE DU MÂT

Inauguration le  
Mercredi 17 février 2016

Pont de la Rivière du Mât

*Le Département aux côtés des Réunionnais*



# Les objectifs du projet

## UN ITINÉRAIRE STRATÉGIQUE : PLUS DE 7 000 VÉHICULES PAR JOUR

Le pont de la Rivière du Mat se situe sur la RD 48-1. 7400 véhicules l'empruntent chaque jour car il permet de relier Bras-Panon à Saint-André et Salazie depuis Paniandy, en évitant la traversée du centre-ville de Saint-André.

La route franchit la rivière du Mât par le moyen d'un ouvrage d'art métallique (construit en 1860 et entièrement rénové en 1938) de 65 mètres de portée répartie en deux travées. Cet ouvrage présentait de graves défauts qui ont déjà conduit le Département à limiter le tonnage autorisé à 19 tonnes depuis 2004. L'usure du temps a continué son œuvre, et les limites de praticabilité ont été atteintes dernièrement.

Il était devenu impératif de réparer la structure de l'ouvrage, sous peine de devoir fermer définitivement celui-ci à la circulation routière.

**Cette restauration permettra de renforcer la structure afin d'anticiper la pose d'une passerelle piétonne qui viendra prochainement renforcer la sécurité des piétons.**

# Le contenu du projet

Pour remédier aux défauts constatés, de lourds travaux extrêmement techniques ont été nécessaires et se sont décomposés comme suit :

- ▶ démolition de la dalle de roulement en béton armé, trop lourde et vétuste. La démolition de la travée au dessus de la rivière a nécessité un échafaudage suspendu pour empêcher toute pollution de l'eau, par des chutes de gravats ou de poussières de ciment ;
- 
- ▶ vérinage de l'ouvrage (soulèvement) afin de libérer et de reconfigurer les appuis particulièrement détériorés. Cette opération a permis de remonter les maçonneries sous les appuis en rive gauche, et de reconfigurer les murs garde-grèves aux extrémités du tablier ;
  - ▶ consolidation, sablage et peinture de toute la charpente métallique ;
  - ▶ mise en place d'une nouvelle dalle de roulement bétonnée, étanchée puis revêtue d'un tapis d'enrobés neufs, une fois la remise en place de la charpente sur ses appuis.

Ces travaux ont nécessité la coupure totale de la circulation du 7 avril 2015 au 29 janvier 2016 mais ont permis de restaurer et de remettre aux normes actuelles un patrimoine du Département de La Réunion emprunt d'histoire, ayant fait également l'objet d'une litographie d'Antoine Roussin en avril 1855.





# Les coûts et le planning

Montant de l'opération : **1 800 000.00 € TTC**

Maitre d'œuvre : GETEC OI

CSPS : SOCOTEC

Entreprise : groupement GTOI - EXOPEINT

Calendrier :

Phase préparatoire : février et mars 2015

Coupure totale de la route : du 7 avril 2015 au 29 janvier 2016





## un peu d'Histoire

**Un ouvrage vieux de 150 ans. L'ouvrage est parmi l'un des plus anciens de l'île.**



Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le baron Milius cherche à améliorer les voies de communication sur l'île Bourbon.

Dès 1819, un pont en pierre est projeté sur la rivière du Mât. Mais les contraintes techniques et climatiques conduisent à lui préférer un pont suspendu.

En 1822, Isambert Brunet, ingénieur français établi à Londres, est chargé de fournir à Bourbon deux ponts suspendus à chaînes d'un nouveau modèle : un pour la rivière du Mât et un pour la rivière des Roches.

Ce sont les forges de Milton à Sheffield en Angleterre qui construisent les éléments du pont de la rivière du Mât. Les pièces arrivent à l'île Bourbon en mai 1824 sur le John Barry. L'approvisionnement en chaux et en bois pour la pose du pont est local. Quelques 150 ouvriers travaillent à l'installation du pont.

Le pont suspendu de la rivière du Mât est ouvert à la circulation en 1829.

Après avoir subi plusieurs avaries dues aux cyclones et aux crues, la construction d'un nouveau pont sur la rivière du Mât au lieu-dit Roche Plate est projetée dès 1851. Des terrains sont alors acquis sur les deux rives de la rivière.

Le 20 avril 1862, le passage sur le pont suspendu de la rivière du Mât est interdit ; le pont en tôle de Roche Plate est achevé.







DÉPARTEMENT  
DE LA  
**Réunion**

*Le Département aux côtés des Réunionnais*

## **INFORMATIONS**

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

Hôtel du Département

2, rue de la Source

97488 Saint-Denis Cedex

Tél. : 02 62 90 30 30 • Fax : 02 62 90 39 99

[www.cg974.fr](http://www.cg974.fr)